CHAT… MINADOUR partage une madeleine dans le bus

Chat… Minadour est prêt, ticket en main, à l'arrêt de bus. Promis, il ne griffera pas les sièges, surtout pas ceux des véhicules neufs qui seront bientôt en service dans le Grand Guéret. Car le pschitt du coup de frein aux haltes et le flip-clac de l'ouverture des portes réveillent en lui des souvenirs de chaton.
A l'âge de l'innocence, Chat habitait à la grande ville, là où les couloirs de bus sont aussi larges que l'avenue Louis-Laroche. Et il prenait chaque matin le bus pour le collège. Deux arrêts plus loin montait un autre collégien. Chat l'avait déjà vu dans la cour, mais ils n'avaient les mêmes copains, alors… Au bout de quelques jours, Chat et l'autre garçon se sont assis côte à côte et se sont mis à parler scooters, méchants profs de maths ou jolies minettes de 3e. Vingt ans après, ils en parlent encore.

TICKETS OFFERTS. En septembre. Pour fêter la mise en route et se familiariser avec le service, Agglobus offre des tickets SOLO (un aller) valables jusqu'au 30 septembre. Les habitants de la communauté d'Agglo les recevront aujourd'hui ou demain avec le magazine d'information du Grand Guéret. Des abonnements gratuits pour le premier mois sont aussi à retirer dans les points de vente ! ■

Guéret → Vivre sa ville

GRAND GUÉRET MOBILITÉ (1) ■ **Les premiers bus guérétois roulent à partir d'aujourd'hui, voici le mode d'emploi**

L'« Agglobus » arrive près de chez vous

Le Grand Guéret teste à partir d'aujourd'hui ses transports en commun baptisés « Agglobus ». Une semaine de rodage, avant la mise en service le 2 septembre prochain. Et pour se familiariser avec le service, on peut monter à bord gratuitement.

Floris Bressy
gueret@centrefrance.com

« BUS STOP ! » Les aménagements dans Guéret sont déjà visibles, comme ici à la gare. PHOTOS : MARIA VESES FERRER

Rouge-blanc-vert : les couleurs de la révolution que s'apprête à vivre la Communauté d'agglo du Grand Guéret ; les couleurs des transports en commun qui sillonneront la ville et les 21 communes voisines à partir de lundi prochain.

Non, non, ce n'est pas si compliqué !

Le dispositif « Agglobus », c'est son nom, fait appel à différents modes de transports et s'articule en trois grands services : les « lignes urbaines » dans Guéret intra-muros. Les « services interurbains » qui relient Guéret aux autres communes de l'agglo. Et le « transport à la demande » ou « TAD » qui complète l'ensemble jusque dans les plus petits villages.

1 Les lignes urbaines. La commune de Guéret dispose désormais de trois lignes de bus qui fonctionnent toute l'année du lundi au vendredi entre 7 heures et 19 heures et le samedi matin de 7 heures à 13 heures, pendant les vacances scolaires mais pas les jours fériés. Ce sont en fait des boucles. **La ligne A** (jaune-vert) est dédiée au centre-ville. Elle relie la gare SNCF à l'Hôpital en passant par la place du Marché et la place Bonnyaud.

La ligne B (rose) assure les liaisons Nord-Sud. Cette très longue boucle relie la nouvelle maison de retraite Anna-Quinquaud à la zone artisanale en passant par la clinique de la Marche et Cher-du-Prat ou Charsat.

Enfin **la ligne C** (bleu-vert) sert les liaisons est-ouest entre Pommeil et Courtille via Champegaud, le Conseil général ou encore de Pierrebourg. La ligne A compte douze arrêts et les deux autres plus d'une vingtaine chacune, ce qui porte à 63 le nombre d'arrêts sur l'ensemble de la ville. Ils se matérialisent par des poteaux-panonceaux que l'on a pu voir fleurir ces dernières semaines, ainsi que des abribus installés prochainement. Ces tracés ont été définis à la suite d'une étude qui croise des chiffres de l'INSEE et une enquête menée en 2011.

Elle détermine les flux de population en fonction des liaisons domicile/travail, mais aussi les habitudes de consommation, d'administrations et de loisirs. La Communauté d'agglo prévient que des ajustements sont possibles durant la première année, si des arrêts ne trouvent pas un public suffisant par exemple. C'est la raison pour laquelle les aménagements définitifs, notamment ceux pour les personnes à mobilité réduites, n'auront lieu qu'en 2014.

2 Les lignes interurbaines. Elles prolongent les lignes urbaines sur l'ensemble du territoire intercommunal en reliant Guéret aux autres communes. Elles sont accessibles aux usagers des lignes urbaines avec un même titre de transport. Mais seulement dans le cadre d'une correspondance !

Il s'agit en fait des lignes de car **Transcreuse** (Conseil général) et des lignes train ou car du **TER Limousin** (Conseil régional) avec qui le Grand Guéret a noué des partenariats, sur son territoire. Dans ce cadre l'agglo a obtenu de ces opérateurs qu'ils ajoutent trois allers-retours par jour aux rotations déjà existantes.

Il existe donc cinq lignes interurbaines. Avec Transcreuse : Guéret/Bussière-Dunoise via Saint-Sulpice et Saint-Vaury, Guéret/Ajain, Guéret/La Saunière via Sainte-Feyre. Avec TER Limousin : Montaigut-le-Blanc/Ajain via La Brionne et Guéret, Saint-Vaury/La Saunière via Guéret et Sainte-Feyre.

3 Le transport à la demande (TAD). Ce service de minibus sera disponible dans les 21 communes autour de Guéret pour connecter les plus petits hameaux au reste de l'Agglobus. Fonctionnant sur demande, ce n'est pas pour autant un taxi : des dizaines de points d'arrêts potentiels ont été définis dans les communes, qui elles-mêmes sont regroupées en six secteurs : Saint-Vaury, Guéret-Nord, Ajain, Sainte-Feyre, Guéret-Sud, et Montaigut-le-Blanc.

Le TAD effectue deux passages par jour dans chacun de ces secteurs, pour rallier la ligne interurbaine la plus proche. Mais ses circuits sont revus au jour le jour en fonction de la demande.

La personne souhaitant utiliser le TAD doit en effet le réserver par téléphone dans les quinze jours qui précèdent. Elle reçoit en retour une confirmation par téléphone, sms ou e-mail, la veille de son trajet. De la même façon que sur les lignes interurbaines, la correspondance entre un TAD et le reste du réseau peut s'effectuer avec un titre de transport. ■

Infos et Résa. 05.55.51.91.91. et *www.grandgueretmobilite.fr*. (Mise en service dans la journée.)

Les titres de transport : comment ça marche ?

Pas de panique, même les plus timides peuvent avoir un ticket ! Voici comment faire.

Lignes urbaines, lignes interurbaines, transport à la demande : les titres de transports de l'Agglobus permettent d'emprunter également ces trois services, du moment que l'on se trouve à l'intérieur du territoire du Grand Guéret. On peut y effectuer autant de correspondances souhaitées dans les deux heures qui suivent le premier compostage. La tarification est unique sur toutes les lignes et tous les services du réseau.

Avec ou sans abonnement

On distingue avec, ou sans abonnements. Il existe trois sortes de titres sans abonnements : le **ticket SOLO**, valable pour un aller simple (1 €), le **ticket DUO** qui sert pour deux voyages ou un aller-retour (1,50 €), le **ticket DECIMO** pour 10 voyages ou 5 allers-retours (7 €). À noter : l'aller-retour avec un même ticket n'est pas autorisé. Les abonnements mensuels, permettent de voyager à volonté du premier au dernier jour du mois inscrit : **JEUNE** pour les moins de 25 ans (20 €), **LIBERTÉ** pour les ayant-droit CMUC/CAF (12,50 €), **MOBILITÉ** pour tous les autres usagers (25 €). Pour un abonnement mensuel, il faut au préalable obtenir un Pass annuel (gratuit) auprès des services d'Agglobus.

Les autres titres de transports sont disponibles auprès des chauffeurs dans les bus, à l'espace mobilité de l'Agglo, ou chez les commerçants dépositaires. Ils sont pour l'instant au nombre de deux : la maison de la presse, place Bonnyaud à Guéret. Et l'alimentation Dauzet à Saint-Vaury. Il devrait y en avoir d'avantage par la suite. ■

TOUTE LA SEMAINE

Rendez-vous

En attendant le 2 septembre, retrouvez chaque jour dans votre page Guéret un nouvel aspect de l'Agglobus.

L'EXEMPLE

J'habite le village de La Chassagne, commune de Gartempe, je veux aller à l'hôpital de Guéret.

TAD. Je téléphone avant 17 heures pour réserver une place dans le TAD du lendemain matin. Il passe me chercher à La Chassagne, à 9 heures, et me conduit à Montaigut-Station.

Ligne interurbaine. Je prends le TER de 9 h 07 et j'arrive en gare de Guéret à 9 h 20.

Ligne urbaine. Je monte dans le bus B de 9 h 20… Et si je le rate, je me rattrape avec le bus A de 9 h 40 ! En fonction de l'un ou de l'autre, j'arriverai à l'hôpital, en passant par la place Bonnyaud, à 9 h 26. Ou à 9 h 49 via la place du marché.

CHAT... MINADOUR marque à la culotte

Il y a quelques temps, une histoire de culotte à fait le buzz. Sponsor d'un soir des rugbymen de Montpellier, le site de rencontre *adopteunmec.com* avait fait imprimer sa marque sur la short de ces hommes vigoureux, côté fessu. Une bien belle idée que le Chat appliquerait bien à la Creusoise. Et si le fondement des hommes du RCGC devenait la base de lancement d'une marque locale, voire nationale. Evitons les écueils, cependant. Car il y aurait des messages équivoques. Pas de pub pour Gaz de France, par exemple, les lazzis fuseraient sur l'eventuel météorisme des joueurs. Pas sur le fondu creusois, non plus... les supporters adverses s'en pinceraient le nez. Peut-être sur le slogan touristique de la Creuse : être libre. Un fessier rugbystique transormé en ode à la liberté, ça vaudrait le ticket !

Un chiffre

995 Le nombre de ménages ayant reçu le questionnaire de l'enquête, répartis sur l'ensemble du territoire du Grand Guéret. C'est notamment grâce à ces données qu'ont été établies les actions à mener.

Guéret → Circuler dans l'Agglo

GRAND GUÉRET MOBILITÉ (3) ■ **Un cabinet a réalisé une étude en 2011 pour déterminer les lignes d'Agglobus**

Les arrêts doivent répondre aux besoins

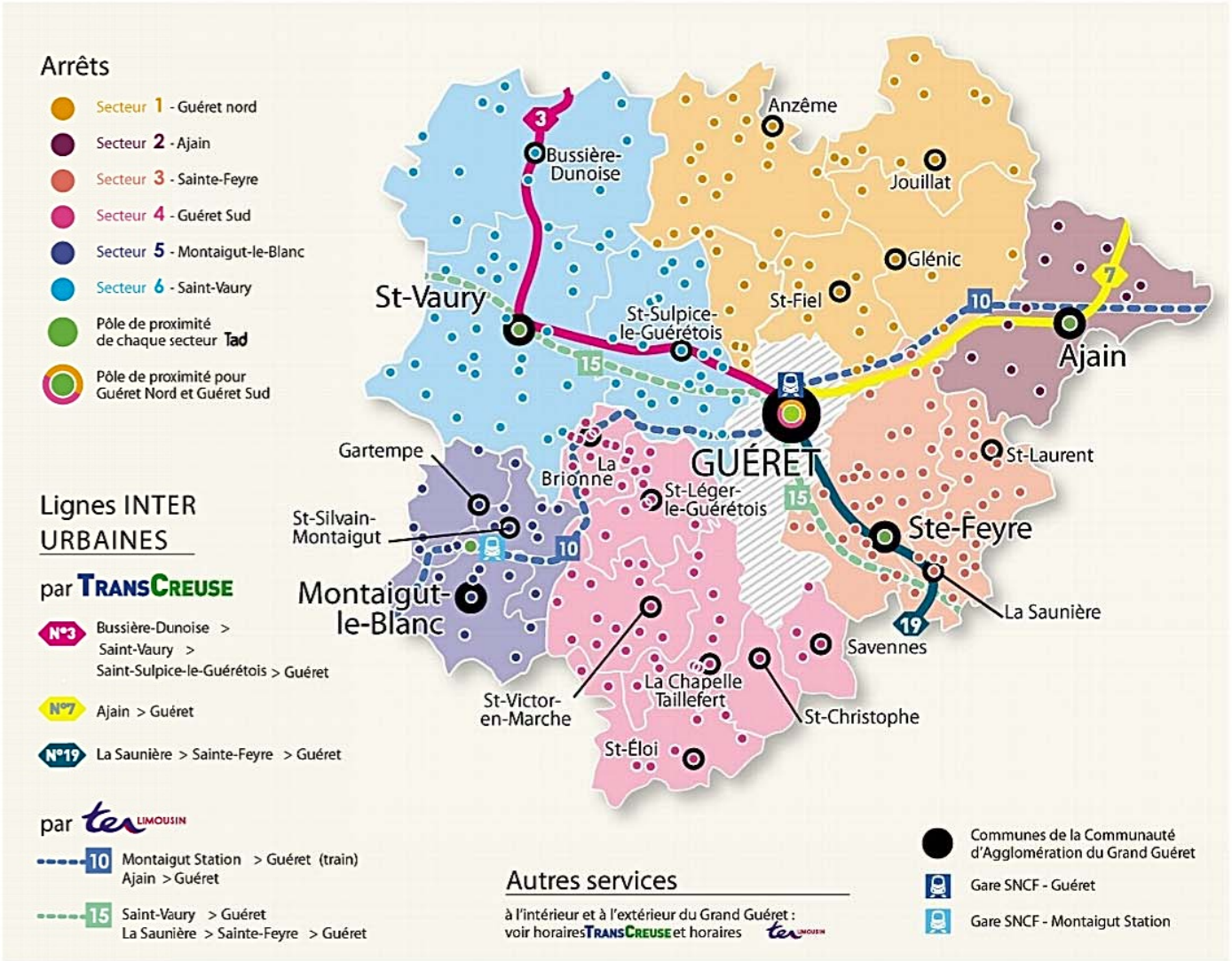

Une enquête a été menée en 2011 pour déterminer les flux de population et définir les différentes lignes, les arrêts et les horaires.

L'enquête qui a été menée en 2011 a déterminé les flux de population à l'intérieur de Guéret et à de la Communauté de communes, devenue Agglo du Grand Guéret. C'est à partir de cette enquête que le comité de pilotage – Grand Guéret et cabinet d'étude – a défini des besoins, puis des lignes et des arrêts.

Les horaires se basent sur les correspondances avec TER et Transcreuse. Deux arrêts sont desservis par toutes les lignes, ce sont les points névralgiques du dispositif : Gare et Hôtel de ville. Les autres qui ont été étudiés en priorité sont les établissements scolaires et l'hôpital.

Quels que soient les ajustements qui auront forcément lieu dans la première année de fonctionnement, l'Agglo précise que ces arrêts ne bougeront jamais. D'autres, dans des zones résidentielles pourront être modifiés pour mieux répondre aux besoins de la population, mais il faut pour cela qu'il y ait un caractère d'utilité public.

À l'inverse, des arrêts ont été envisagés par le comité mais les projections de fréquentation ont été insuffisantes. Exemple du CMN de Sainte-Feyre : les visites Guéret-Sainte-Feyre apparaissent insuffisantes puisque les patients viennent de plus loin que Guéret. Reste alors les voyages pour les gens de Guéret qui travaillent au CMN, mais là, ce sont les horaires qui posent problème. Selon l'Agglo, les employés du CMN ont des horaires de nuit qui ne correspondent pas aux horaires d'Agglobus (7 heures-19 heures).

Autre point soulevé : des arrêts sont très rapprochés et ont les mêmes horaires sur la fiche horaire. C'est le cas de Courtille et Favard. Est ce bien utile de mettre deux arrêts si rapprochés ? L'Agglo invoque des contraintes de sécurité : le bus qui va faire son demi-tour sur le rond-point de Courtille est obligé de s'arrêter bien avant le rond-point, ce qui rapproche beaucoup de Favard. Il y a entre 30 et 45 secondes entre les deux arrêts... ■

Guéret → Circuler dans l'Agglo

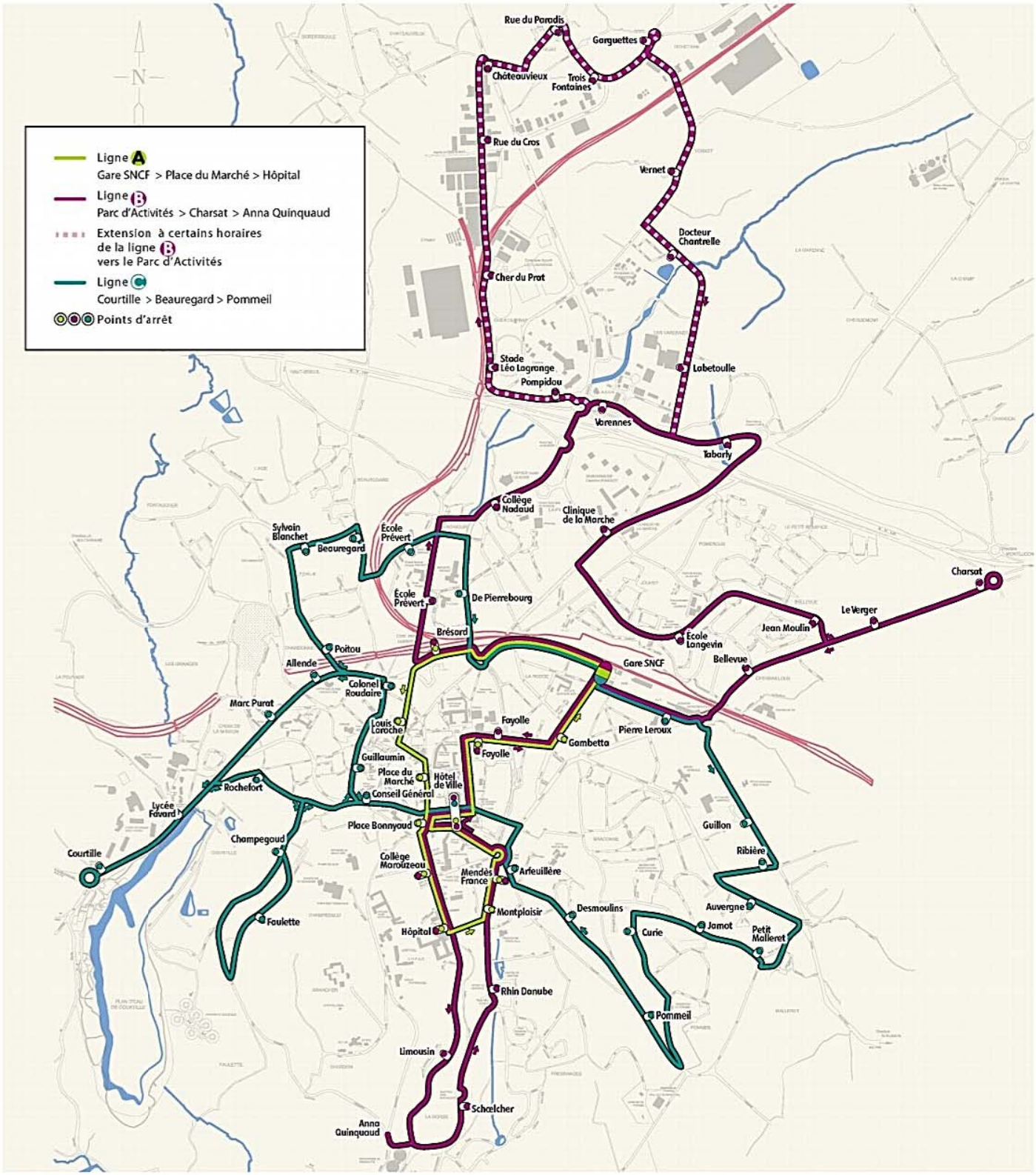

LES RENDEZ-VOUS DE L'AGGLOBUS

AUJOURD'HUI, MERCREDI 28 AOÛT

16 HEURES

Inauguration du réseau de transports publics du Grand Guéret à la grande salle de l'Hôtel de Ville à Guéret.

SAMEDI 31 AOÛT

DE 9 HEURES À 12 HEURES

Le public pourra découvrir le bus en avant-première stationné sur l'esplanade de François-Mitterrand avec des animations au programme : maquilleuse, clown ballooneur, cadeaux, etc..

RÉUNIONS D'INFORMATION

Des réunions d'information publiques sont également prévues début septembre pour chaque secteur de transport à la demande.

MARDI 3 SEPTEMBRE À 20 HEURES

SECTEUR N°1. Guéret Nord (Anzème, Glénic, Jouillat, Saint-Fiel, Saint-Sulpice-le-Guérétois est. À la salle polyvalente de Jouillat.

MARDI 3 SEPTEMBRE À 17 H 30

SECTEUR N°2. Ajain, à la salle polyvalente.

JEUDI 5 SEPTEMBRE À 20 HEURES

SECTEUR N°3. Sainte-Feyre (Saint-Laurent, La Saunière, Sainte-Feyre). À la salle Géo-Legros à Sainte-Feyre.

JEUDI 5 SEPTEMBRE À 17 H 30

SECTEUR N°4. Guéret Sud (La Brionne, La Chapelle-Taillefert, Saint-Christophe, Saint-Éloi, Saint-Léger-le-Guérétois, Saint-Victor-en-Marche, Savennes). À la salle polyvalente de Saint-Victor-en-Marche.

VENDREDI 6 SEPTEMBRE À 17 H 30

SECTEUR N°5. Montaigut-le-Blanc (Gartempe, Montaigut-le-Blanc, Saint-Silvain-Montaigut). À la salle des fêtes de Montaigut-le-Blanc.

VENDREDI 6 SEPTEMBRE, À 20 HEURES

SECTEUR N°6. Saint-Vaury (Bussière-Dunoise, Saint-Sulpice-le-Guérétois, Saint-Vaury). À la salle des fêtes de Saint-Vaury.